



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2575

Texte de la question

## MOUVEMENTS SOCIAUX

M. le président. La parole est à M. Patrick Braouezec, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Patrick Braouezec. Monsieur le Premier ministre, la journée d'hier marquait la sixième mobilisation des salariés. Au fil des rotations, ce ne sont pas moins de 4 à 5 millions de personnes qui ont participé à l'une au moins de ces journées. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) C'est cela qui vous dérange !

Ils sont donc nombreux, très nombreux, dans la rue pour rejeter la politique de votre gouvernement et le projet de société que vous tentez d'imposer coûte que coûte.

Vous voulez passer en force. Vous refusez le dialogue. Alors que nous vivons - et vous le rappelez suffisamment souvent - un moment historique, vous préférez sanctionner au lieu de construire un contrat social et de prendre en compte les questions essentielles auxquelles le pays est confronté.

Les Français sont inquiets : vous dérégulez les soins, l'éducation, la justice et l'emploi ; et, plutôt que de perdre la face, vous préférez essayer de dresser les hommes et les femmes de ce pays les uns contre les autres.

Avec vous, c'est jeunes contre vieux, fonctionnaires contre salariés du privé, citoyens français contre citoyens d'origine étrangère. Il y aurait des Français responsables d'un côté et de l'autre des individus défendant leurs privilèges.

Cette stratégie se traduit dans vos actions au Parlement : de loi en loi, vous restreignez la démocratie et vous produisez une véritable insécurité juridique, économique et sociale. Vous devriez méditer ces propos de Romain Rolland dans sa pièce *Le Quatorze Juillet* : " Quand l'ordre est injustice, le désordre est déjà un commencement de justice " ; et vous devriez méditer cette paraphrase de la Déclaration des droits de l'homme : quand la loi est injuste, on a le devoir d'y résister.

Monsieur le Premier ministre, quand allez-vous mettre un terme à cette situation, entendre ce qui se passe dans le peuple, et retirer ce texte de loi ?

M. Patrick Roy. Retirez le projet !

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement*. Comme M. le Premier ministre vient de l'indiquer, le Gouvernement a engagé une réforme difficile, mais indispensable pour sauver l'un des piliers de notre pacte social : notre système de retraite par répartition.

M. Maxime Gremetz. 79 % sont contre la réforme !

M. Luc Chatel, *porte-parole du Gouvernement*. Au moment où, chaque mois, nous sommes obligés d'emprunter pour payer les pensions d'un million et demi de nos concitoyens, ce système est menacé.

M. Maxime Gremetz. Arrêtez !

M. Luc Chatel, *porte-parole du Gouvernement*. La pire des injustices, monsieur Braouezec, serait que les pensions de ceux qui ont cotisé pendant toute une vie de travail ne puissent pas être payées.

Après de longues discussions avec les partenaires sociaux... (*Protestations sur les bancs du groupe GDR.*)

M. Marc Dolez. Il n'y a pas eu de discussions !

M. Luc Chatel, *porte-parole du Gouvernement*. ...le Gouvernement a présenté un projet de loi qui prévoit l'allongement de la durée de cotisation et le relèvement de l'âge de départ en retraite - comme l'ont d'ailleurs fait tous les grands pays développés.

Lors du débat à l'Assemblée nationale, vous avez pu améliorer ce texte et répondre à des inquiétudes de nos concitoyens sur la pénibilité, sur les carrières longues ou encore sur les retraites des femmes. (*" Non ! " sur les bancs du groupe GDR.*) Le débat va maintenant aller à son terme au Sénat, et le projet de loi, comme vient de le dire M. le Premier ministre, sera ensuite adopté.

M. Maxime Gremetz. La lutte continue !

M. Jean-Jacques Candelier. Regardez dans la rue !

M. Luc Chatel, *porte-parole du Gouvernement*. Sur un sujet aussi difficile, il est normal que des inquiétudes se manifestent. Hier encore, elles se sont exprimées dans la rue, même si chacun a pu constater que le nombre de manifestants était inférieur à celui du 12 octobre dernier, et le nombre de grévistes nettement en retrait. (*Protestations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

Mais s'il y a un droit à manifester, il n'y a pas de droit à bloquer. Le Gouvernement ne laissera personne paralyser le pays : notre politique consiste à conforter notre pacte social, mais aussi à faire respecter l'État de droit. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. — Rires et exclamations sur les bancs du groupe GDR.*)

M. Maxime Gremetz. Plus personne ne vous croit !

## Données clés

**Auteur** : [M. Patrick Braouezec](#)

**Circonscription** : Seine-Saint-Denis (2<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2575

**Rubrique** : Retraites : généralités

**Ministère interrogé** : Éducation nationale

**Ministère attributaire** : Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 21 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 octobre 2010